



Envoyé en préfecture le 25/06/2026

Reçu en préfecture le 25/06/2026

Publié le 25/06/2026

ID : 081-200034056-20260623-D2026_66-DE



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 23 juin 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois juin à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine VALERO.

PRESENTS : MMES BONNASSIEUX - SAUNAL - MM COMBET - CURETTI - ROMERO-BESEGHER - VIALA D. - MMES BERBIE - CAMINADE (Suppléante) - GELIS (Suppléante) - HEBRARD - LAFON - MM ALBERT C. - ALBERT J. - AYRAL - BAZART - BLANQUET - DAGUZAN - FAU - GARDELLE - HURCET - MARMOITON - MAUREL - MAURIES - MONTAGNE - MOULET - OURCET - PECH - PUECH - RAUL - ROUDET - SIMIONI (Suppléant) - VANDENDRIESSCHE.

Mme AJCHENBAUM a donné pouvoir à M. PECH.

Mme NERIN a donné pouvoir à M. ROUDET.

M. LAROCHE a donné pouvoir à M. GARDELLE.

M. MILHAU a donné pouvoir à Mme LAFON.

N° 2026/66

Objet : Finances : Vente de 3 multifonctions

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu la délibération n°2023/97 relative à la vente de matériel aux enchères,

Vu la délibération n°2025/95 relative à la vente d'imprimantes multifonctions et d'un ordinateur aux enchères,

Madame la Présidente rappelle aux membres de l'assemblée délibérante qu'après avoir proposé la vente de ce matériel aux mairies faisant partie de la CCLPA, il a été mis en vente aux enchères par la Direction Nationale d'Interventions Domaniales et plus particulièrement au commissariat aux ventes du domaine à Toulouse un parc d'imprimantes multifonctions ainsi qu'un ordinateur le 22 avril 2026,

Certains matériels n'ont pas fait l'objet de proposition d'enchères. Par conséquent, Madame Myriam VIE, gérante d'une société à Lacaune, a contacté la CCLPA en proposant l'achat du matériel ci-dessous pour un montant de 250 € :

- **1 MXB355W** : Multifonction laser Noir format A4 - 35 ppm (copieur, imprimante NB, scanner couleur réseau et USB) ; 1 chargeur d'originaux R/V ; 1 magasin papier de 250 feuilles ; 1 alimentation manuelle de 50 feuilles ; 1 écran tactile

- **1 MXC301W** : Multifonctions laser Couleur format A4 - 30 ppm (copieur, imprimante, scanner couleur réseau et USB) ; 1 chargeur d'originaux 30 feuilles ; 1 magasin papier de 250 feuilles ; 1 alimentation manuelle de 50 feuilles ; 1 écran

- **1 MXC303W** : Multifonctions laser Couleur format A4 - 30 pages (copieur, imprimante, scanner couleur réseau et USB) ; 1 chargeur d'originaux 30 feuilles ; 1 magasin papier de 250 feuilles ; 1 alimentation manuelle de 50 feuilles ; 1 écran tactile

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve la vente du matériel indiqué ci-dessus pour la somme de 250 €,
- autorise la réalisation des opérations budgétaires et comptables nécessaires pour l'encaissement des produits résultant de la vente,
- autorise Madame la Présidente à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

La Présidente,
Christine VALERIE



Le secrétaire de séance,
Denis COMBET

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.